

Féchy, le 7 juin 2016



CONSEIL GÉNÉRAL  
FÉCHY

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

AU SUJET DU PRÉAVIS MUNICIPAL N° 2/2016 RELATIF A LA REALISATION D'UN  
SENTIER PIETONNIER POUR LA SECURISATION DES TRAJETS SCOLAIRES LE  
LONG DE LA ROUTE D'ALLAMAN

Au Conseil Général de Féchy,  
Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN), composée de M. Julien GAILLARD président, M. Raphaël Mognetti, rapporteur, Mme Sylvie MORET, MM. Jonathan ZOSSO, Laurent BESSO, Jacques MORANDI, Willy KURSNER, membres et Mme Floriane Wyss, membre suppléante, s'est réunie le mercredi 1er juin et le lundi 6 juin afin d'étudier ce préavis.

MM. Jean-Pierre MORET et Andreas MEYER, municipaux, étaient présents le mercredi 1er juin et ont répondu à nos questions. Nous les remercions pour leur disponibilité et les explications fournies.

Après avoir étudié diverses solutions, la Municipalité a élaboré la faisabilité de la réalisation d'un sentier piétonnier d'environ 80 CM de large le long de la route d'Allaman, sur le domaine public. Le projet a été fait en évitant la réalisation de travaux lourds et il répond aux attentes en termes de sécurité. Le voyer cantonal a donné son accord.

Dès lors, la Commission vous propose, à l'unanimité, d'accepter le préavis N° 2/2016 relatif à la réalisation d'un sentier piétonnier pour la sécurisation des trajets scolaires le long de la route d'Allaman tel que présenté pour un montant de 50'000.--, financé par la trésorerie courante, de l'amortir sur une durée de 5 ans en le prélevant sur le compte 9282.002.00 « Fonds de réserve pour investissements futurs ».

Pour la Commission de Gestion et des Finances

Le Président



Les Membres

